

le **SMDO**  
prend le relais !

À partir du 1<sup>er</sup> juillet,  
le SMDO reprend  
la gestion des déchetteries  
de votre territoire !

« Nous nous félicitons  
de cette passation  
de compétence entre  
nos deux collectivités  
locales »

**Bertrand GERNEZ**

Président de la Communauté  
de Communes du Vexin-Thelle

**Philippe MARINI**

Président du Syndicat Mixte  
du Département de l'Oise



**SMDO**  
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL  
DE VALORISATION DES DÉCHETS

**« NOS AGENTS SONT LÀ POUR VOUS INFORMER, MERCI DE LES RESPECTER ET DE SUIVRE LEURS CONSIGNES ! »**

- Je trie mes déchets avant de venir.
- Je viens obligatoirement avec ma carte d'accès personnelle.
- J'applique les conseils de l'agent.
- Je peux accéder à la déchetterie avec un véhicule de moins de 2 mètres de hauteur et dont le poids ne dépasse pas 3,5 tonnes.
- Je bâche tout type de chargement extérieur (remorque, camionnette, ...) pour garantir la sécurité lors de mes déplacements.
- Je respecte les consignes de tri et de sécurité.
- Je laisse le site propre après mon passage. Si besoin je balaye.

## MA DÉCHETTERIE EN PRATIQUE

**AVANT DE JETER, PENSEZ AU RÉEMPLOI !**

### OÙ TROUVER VOTRE DÉCHETTERIE ?

**Déchetterie Liancourt-Saint-Pierre :**  
Le Fond du Bouleau  
60240 Liancourt-Saint-Pierre

**Point propre Porcheux :**  
Rue du Petit Boissy  
60390 Porcheux

### EN ALLANT À LA DÉCHETTERIE VOUS JOUEZ VOTRE RÔLE D'ÉCOCITOYEN EN :

- Luttant contre la pollution
- Favorisant le recyclage et la valorisation des déchets.
- Attention, le dépôt sauvage est puni par la loi.**

## LES HORAIRES

Déchetterie à Liancourt-Saint-Pierre

• **HIVER du 1<sup>er</sup> nov. au 28 (ou 29) février :**  
**Lundi :** de 14h à 17h / **Mercredi, vendredi et samedi :** de 9h à 13h et de 14h à 17h / **Dimanche :** de 9h à 13h

• **ÉTÉ du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :**  
**Lundi :** de 14h à 19h / **Mercredi, vendredi et samedi :** de 9h à 13h et de 14h à 19h / **Dimanche :** de 9h à 13h

Point propre à Porcheux

• **HIVER du 1<sup>er</sup> nov. au 28 (ou 29) février :**  
**Lundi :** de 14h à 17h / **Mercredi :** de 9h à 13h et de 14h à 17h / **Vendredi :** de 14h à 17h / **Samedi et dimanche :** de 9h à 13h

• **ÉTÉ du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :**  
**Lundi :** de 14h à 19h / **Mercredi :** de 9h à 13h et de 14h à 19h / **Vendredi :** de 14h à 19h / **Samedi et dimanche :** de 9h à 13h

**Fermés les mardi et jeudi.**  
**Ouverts les jours fériés, sauf les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.**

### COMMENT OBTENIR MA CARTE ?



Demandez le formulaire de carte auprès de l'agent de déchetterie ou sur le site [www.smdoise.fr](http://www.smdoise.fr)

**Attention, votre carte est personnelle et ne doit pas être prêtée, échangée ou donnée.**



Si vous souhaitez recevoir des informations par email ou sms concernant votre déchetterie (travaux, incidents d'exploitation, fermetures liées aux conditions météorologiques, etc.), inscrivez-vous sur [smdoise.alertecitoyens.com](http://smdoise.alertecitoyens.com)



## JE CONFIE DIRECTEMENT À L'AGENT



### Piles et accumulateurs

Les piles de tous les formats, piles bouton et accumulateurs



[corepile.fr](http://corepile.fr)



### Huiles de fritures

Les huiles alimentaires végétales



### Batteries

Les batteries et accumulateurs pour l'automobile



### Pneumatiques

Les pneumatiques «propres» des véhicules de tourisme, camionnettes, 4x4, motorcycle



[aliapur.fr](http://aliapur.fr)



### Huiles de vidange

Les huiles de vidange usagées, minérales ou synthétiques.



### Bouteilles

Bouteilles de gaz, d'hélium et extincteurs.

## JE DÉPOSE DANS LES BENNES ET LES CONTENEURS



### Déchets verts

Les branchages, tontes, tous les déchets végétaux



### Gravats

Les terres et gravats (sans plâtre)



### DEEE

Tous les appareils électriques, électroniques à piles, à batteries



[ecologic-france.com](http://ecologic-france.com)



### Encombrants



### Bois



### Textiles

Les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures



[refashion.fr](http://refashion.fr)



### Métaux



### Cartons



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

[citeo.com](http://citeo.com)



### Palettes



### Radiographies



### Lampes

Les ampoules et néons sauf ceux à filament



[ecosystem.eco](http://ecosystem.eco)



### Cartouches d'encre



### Capsules Nespresso



**Prenez vos précautions, si vous avez de gros volumes à déposer, l'agent peut vous refuser l'accès 10 min avant la fermeture.**



**Si vos objets sont lourds, pensez à venir accompagné pour les décharger de votre véhicule.**



### Mobilier

Les déchets d'éléments d'ameublement (DEA), tous les mobiliers d'intérieur, mobilier de jardin.

[ecomobilier.fr](http://ecomobilier.fr)



# INTERDITS

**i** Pour ces déchets interdits en déchetterie, il existe des filières professionnelles dédiées.

- Déchets hospitaliers, des soins, DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux)
- Médicaments
- Produits de laboratoires médicaux

Entreprises  
Accès déchetterie

SMDO

## SERVICE PAYANT POUR LES PROFESSIONNELS

- carte d'accès obligatoire
- accès autorisé du lundi au vendredi



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur complet des déchetteries est disponible sur le site [www.smdoise.fr](http://www.smdoise.fr)

- Produits radioactifs
- Cendres
- Ordures ménagères et collectes sélectives collectées en porte à porte
- Déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement
- Cuves s'il n'y a pas présentation par l'utilisateur d'un certificat de dégazage
- Déchets avec de l'amiante lié, libre ou friable
- Déchets industriels
- Mélanges de matériaux qui rendent impossible le traitement
- Pneus découpés et/ou avec jantes et les pneus de quads, engins agricoles et camions
- Cadavres d'animaux
- Éléments entiers de carrosserie de véhicules et les moteurs thermiques non vidangés

## POURQUOI UNE CARTE D'ACCÈS PERSONNELLE ?

- Pour éviter des abus et réserver l'accès des déchetteries aux seuls habitants de l'Oise, vous avez impérativement besoin d'une carte d'accès pour vous rendre dans l'un des sites mis à votre disposition par le SMDO.

**Attention :** votre carte est personnelle et ne doit en aucun cas être prêtée, échangée ou donnée. En cas de perte ou de dégradation tout renouvellement de carte est facturé 5€.

## QUI A DROIT À UNE CARTE ?

- Chaque foyer habitant sur le territoire du SMDO peut obtenir une carte gratuite. Il est possible d'obtenir une seconde carte moyennant 5€.

## A QUOI VOUS DONNE DROIT VOTRE CARTE ?

- De vous rendre dans **n'importe quelle déchetterie** gérée par le SMDO



Communauté de Communes du Vexin-Thelle  
6 rue Bertinot Juel / Espace Vexin-Thelle N°5  
60240 CHAUMONT-EN-VEXIN

SMDO

VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL  
DE VALORISATION DES DÉCHETS

Syndicat Mixte du Département de l'Oise  
Parc tertiaire et scientifique - CS 30316  
60203 COMPIÈGNE Cedex

☎ 0 800 60 20 02 ☎ 03 44 09 67 11 🌐 [www.smdoise.fr](http://www.smdoise.fr)

📘 Facebook : SMDO 📷 Instagram : smdoise